

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 868-2002, 23 juillet 2002

Concernant la composition et le mandat de la délégation québécoise à la 43^e Conférence annuelle des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Halifax, Nouvelle-Écosse, les 31 juillet, 1^{er} et 2 août 2002

ATTENDU QUE les premiers ministres des provinces se réuniront à Halifax, Nouvelle-Écosse, les 31 juillet, 1^{er} et 2 août 2002;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QU'il est opportun que le Québec y soit représenté;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes :

QUE le premier ministre dirige la délégation québécoise à la 43^e Conférence annuelle des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Halifax, Nouvelle-Écosse, les 31 juillet, 1^{er} et 2 août 2002;

QUE la délégation soit composée, outre le premier ministre, de :

— monsieur Jean Pierre-Charbonneau, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— madame Josée Legault, conseillère spéciale au cabinet du premier ministre ;

— monsieur Jean St-Gelais, secrétaire général et greffier du Conseil exécutif ;

— madame Louise Cordeau, directrice de cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— monsieur Gilbert Charland, secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— madame Line Gagné, secrétaire adjointe au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

— monsieur Camille Horth, secrétaire adjoint au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

38863

Gouvernement du Québec

Décret 869-2002, 23 juillet 2002

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre des Finances, ministre de l'industrie et du Commerce et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, le décret n° 788-2002 du 26 juin 2002, modifié par le décret n° 855-2002 du 10 juillet 2002, soit modifié de nouveau par le remplacement, dans la mention relative à la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre des Finances, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, de « 17 juillet 2002 au 26 juillet 2002 » par « 17 juillet 2002 au 23 juillet 2002 ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

38862